

COMMUNIQUE DE PRESSE

Crise du coronavirus : sens des responsabilités et professionnalisme pour les Entrepreneurs des Territoires

Afin de lutter efficacement contre la propagation du Covid 19, les EDT et leurs 121 000 salariés se mobilisent massivement pour assurer la sécurité des personnes alors que la haute saison des travaux agricoles s'annonce avec le retour du printemps.

A Paris, le 16 mars 2020 – «Face à la crise sanitaire sans précédent que traverse notre pays, nous sommes pleinement mobilisés à appliquer toutes les mesures réglementaires pour enrayer la propagation du Covid 19 » annonce Gérard Napias, Président de la Fédération Nationale des Entrepreneurs des Territoires (FNEDT). Alors que la haute saison des travaux agricole de printemps se profile, Gérard Napias précise le sens de l'engagement qui anime les EDT : « Nous avons une responsabilité double : garantir la santé des personnes tout en permettant d'assurer la continuité des productions agricoles essentielles à l'alimentation de nos concitoyens »

En effet, les activités de semis, plantations, récoltes, fourrage et entretiens ont débuté et vont s'intensifier avec le retour du printemps. La haute saison va débuter avec une circulation des engins agricoles, forestiers et ruraux très intense.

C'est pourquoi les EDT ont pris immédiatement la décision d'adapter leurs protocoles d'activités, autant en direction de leurs clients que de leurs fournisseurs.

A compter du lundi 16 mars, les accès aux bureaux et ateliers sont drastiquement limités selon des modalités définies au cas par cas par chaque entreprise et ce jusqu'à nouvel ordre.

Les EDT invitent leurs clients à passer les commandes de travaux exclusivement par téléphone ou courriel et s'engagent à faire même avec leurs fournisseurs.

« La santé et la sécurité des salariés de nos entreprises ainsi que celles de nos clients partenaires ont toujours été notre priorité » rappelle Gérard Napias, avant d'ajouter : «la situation nous enjoint à les renforcer pour enrayer l'épidémie tout en garantissant une poursuite de l'activité».

A ce titre, les mesures « barrières » suivantes s'appliquent : lavage des mains systématique, distances de sécurité d'un mètre, tousser dans le coude.

Chaque entreprise de travaux agricole renforcera ces dispositions de base par un dispositif adapté à ses clients pour chaque situation : ne pas monter dans les cabines, privilégier le téléphone etc...

La situation des apprentis et des stagiaires renvoyés à la suite de la fermeture des centres de formations est traitée actuellement au cas par cas dans les entreprises en lien avec les établissements.

Ces dispositions ont été décidées sous réserve de nouvelles informations et pourront être modifiées ou complétées selon l'évolution de la situation à laquelle les EDT restent très attentifs.

Contacts presse - Agence Ressources De la Nature

Fadela Benabadi - 01 85 09 83 70 - 06 11 34 22 39 - fbenabadi@agence-rdn.com

Grégoire de la Roussière - 01 85 09 83 71 - 06 09 49 09 78 - gdelaroussiere@agence-rdn.com

A propos - FNEDT

La Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) est l'organisation professionnelle qui rassemble les entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux. La FNEDT regroupe 62 syndicats départementaux et 13 unions régionales. Acteurs clés de l'emploi dans le monde rural, les 21 000 entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers et leurs 121 802 salariés permanents et occasionnels réalisent des chantiers au service des exploitants agricoles et forestiers, des propriétaires et des entreprises, des collectivités locales. 265 000 agriculteurs (60 % des exploitations agricoles françaises) font appel aux entreprises de travaux agricoles. La FNEDT est adhérente de la CEETTAR (Confédération Européenne des Entreprises de Travaux Techniques Agricoles, Ruraux et Forestiers).